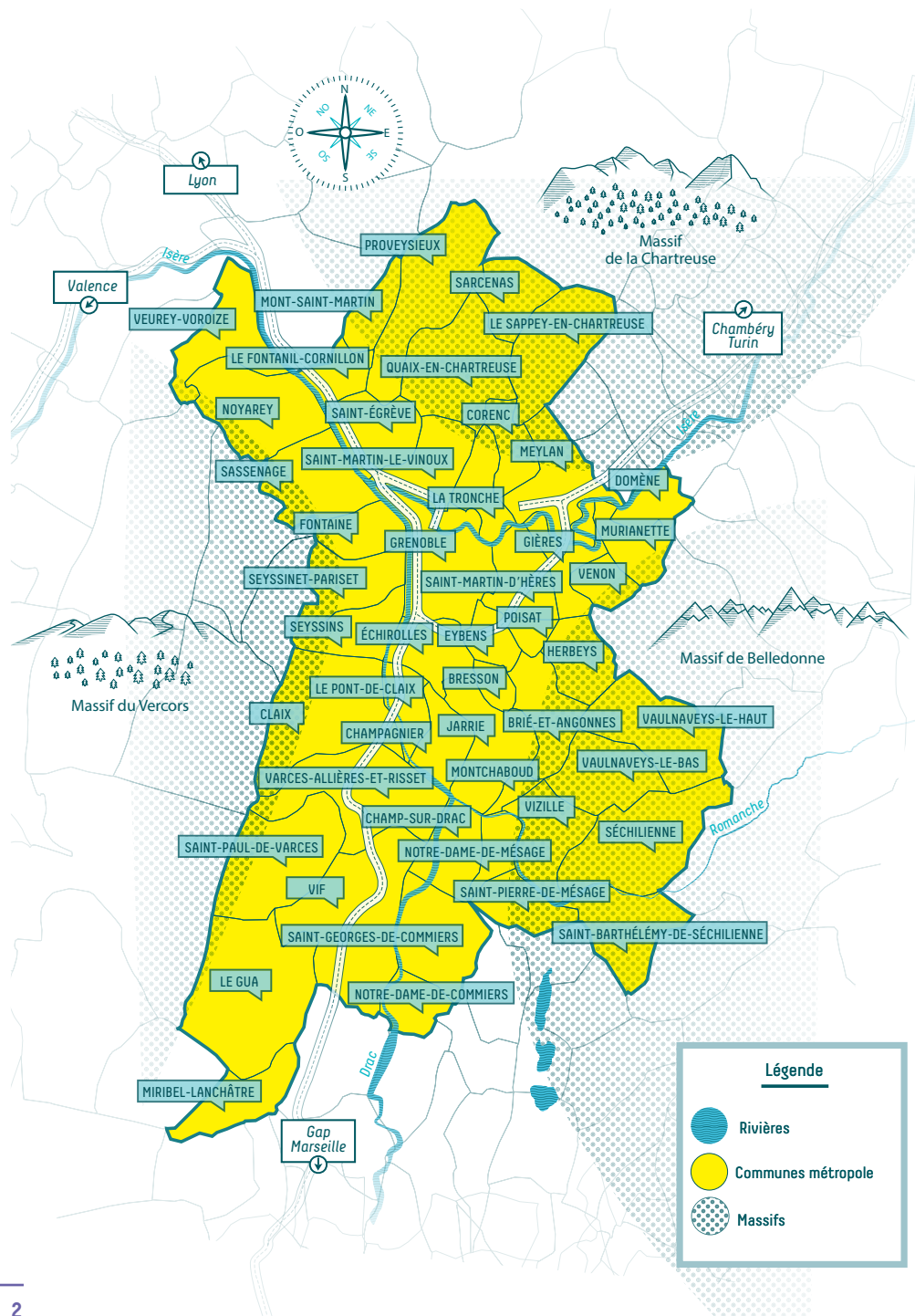




**PORTRAIT DU
TERRITOIRE
METROPOLITAIN**

Printemps 2026

 **GRENOBLEALPES MÉTROPOLE**



Avant-propos

La qualité de l'air s'améliore-t-elle ? La population de la Métropole augmente-t-elle ? Quelle est la part de logements sociaux ? Quelles sont les spécificités de la Métropole en termes d'emploi ? Voilà quelques unes des questions éclairées par le présent document.

Fruit de la collaboration entre les services métropolitains et l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, ce portrait de territoire propose les principaux indicateurs de 6 thématiques structurantes. Les informations sont présentées avec les dernières données disponibles en mars 2026.

Cette publication s'inscrit dans les travaux de l'OBS'y, le réseau des observatoires de la région grenobloise qui rassemble 15 partenaires. L'OBS'y mutualise des capacités d'observation et d'analyse en appui de la décision. Nombre des données du présent cahier font écho aux diverses publications de l'OBS'y et de ses membres, productions disponibles sur www.obsy.fr.

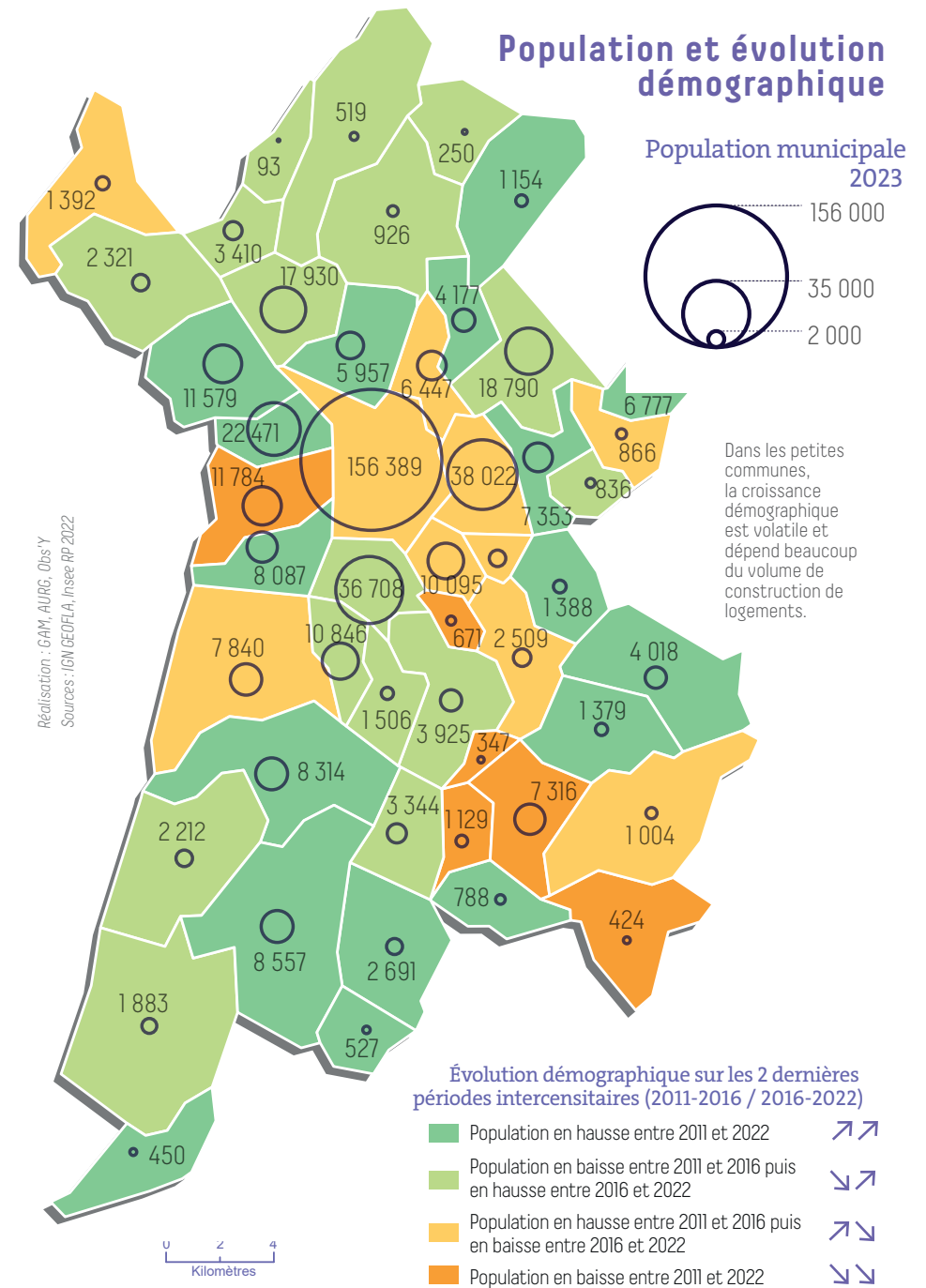
Démographie	4
Revenus & précarités	11
Environnement	17
Habitat	26
Economie	32
Mobilités	40

Sommaire

Démographie

Périmètre : territoire métropolitain
 Source principale : recensements de l'Insee

450 600
 habitantes et habitants



Une population métropolitaine stable

La population métropolitaine est stable depuis plusieurs décennies, en très légère croissance, portée par le solde naturel.

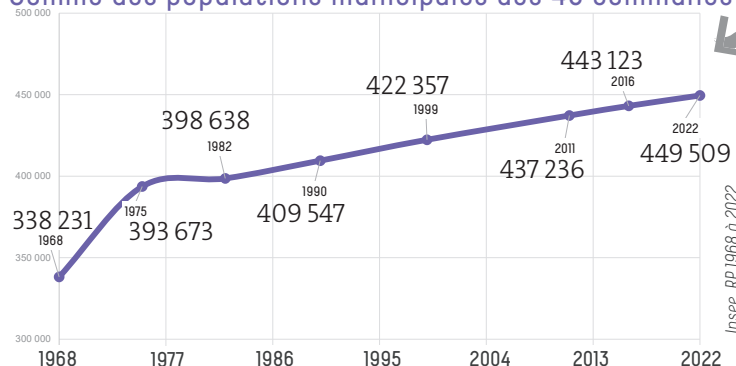
Avec davantage de naissances que de décès, le solde naturel est positif, alors que le solde migratoire est déficitaire depuis 1975.



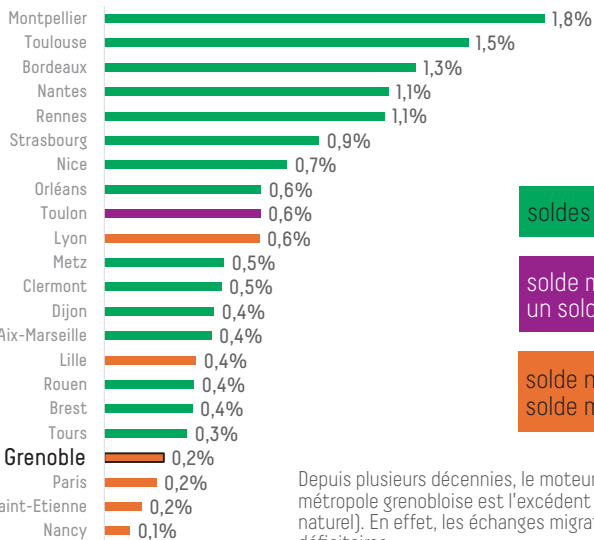
+ 0,24 %
par an

≈ 1100 personnes par an de 2016 à 2022

Somme des populations municipales des 49 communes



Taux d'évolution annuel de la population des 22 métropoles entre 2016 et 2022 (en % par an)



Insee, RP 2016 à 2022

soldes naturel et migratoire positifs

solde migratoire positif qui compense un solde naturel négatif

solde naturel positif qui compense un solde migratoire négatif

Depuis plusieurs décennies, le moteur de croissance démographique de la métropole grenobloise est l'excédent des naissances sur les décès (solde naturel). En effet, les échanges migratoires avec le reste de la France sont déficitaires.



+ 1900
naissances
en plus que le volume de décès

De 2016 à 2022, le solde naturel représente 1900 habitants. Cela signifie que chaque année, il y a environ 1900 naissances de plus que le nombre de décès.

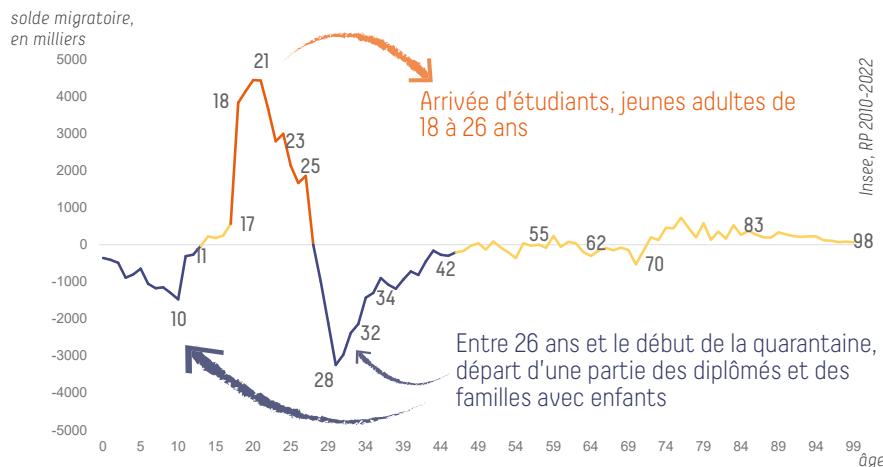
Insee, RP 2016 à 2022



35 400
ménages ont
emménagé depuis
moins de 2 ans
dans la métropole

Chaque année, plusieurs milliers de personnes emménagent ou quittent le territoire de la métropole. Le territoire est attractif pour les étudiants et les jeunes adultes, seule tranche d'âge à solde migratoire positif. La grande majorité des départs sont à destination du reste de l'aire grenobloise ou de l'Isère, à commencer par le Grésivaudan et le Voironnais.

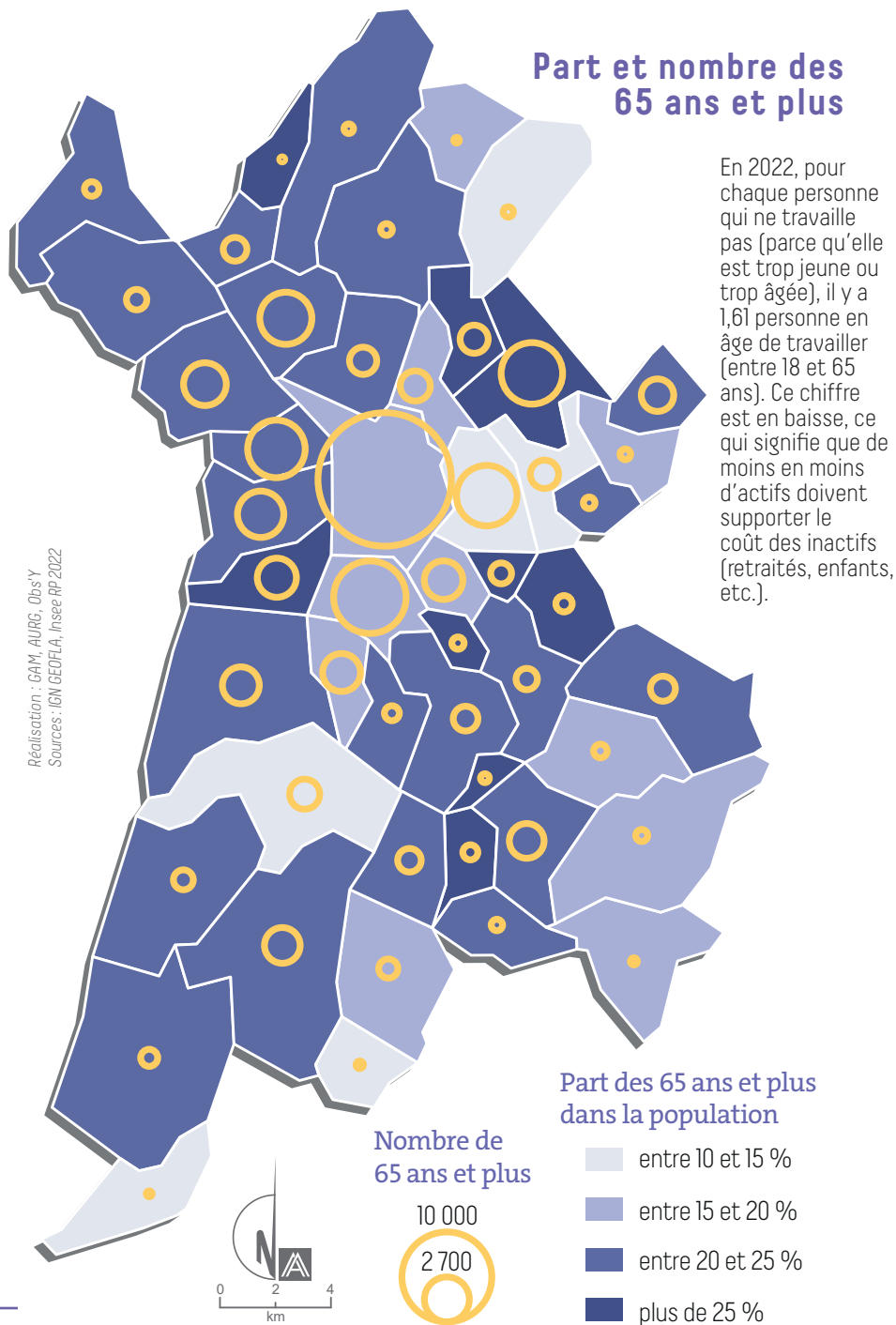
Solde migratoire estimé par âge en effectifs d'habitants, 2010-2022



Arrivée d'étudiants, jeunes adultes de 18 à 26 ans

Entre 26 ans et le début de la quarantaine, départ d'une partie des diplômés et des familles avec enfants

Pour chaque âge, le solde représenté correspond à l'écart entre la population réellement observée en 2022 et la population que l'on obtiendrait si la population de 2010 avait simplement vieilli dans le temps, en appliquant les naissances et les mortalités, mais sans migrations. Un solde positif signifie que Grenoble-Alpes Métropole compte davantage d'habitants de cet âge que ce qu'on attendrait sans migrations (arrivées nettes). Un solde négatif signifie, au contraire, un déficit d'habitants lié à des départs nets. Par exemple, à 21 ans, la Métropole compte environ +4 400 habitants de plus que ce que donnerait le vieillissement naturel de la population : cela traduit un apport net d'étudiants et de jeunes adultes. À l'inverse, à 28 ans, on observe environ -3 200 habitants de moins que ce qu'on attendrait sans migration, ce qui indique un départ net à ces âges.



Un territoire jeune mais vieillissant

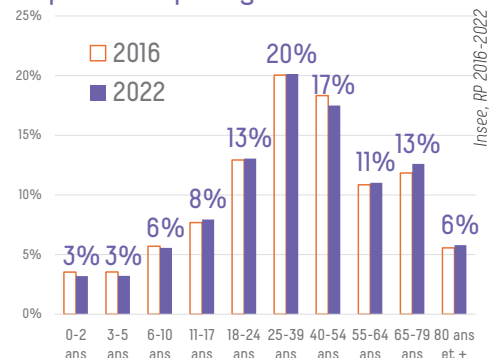
La population métropolitaine est jeune.

Cependant, à l'instar de la population française et européenne, son vieillissement s'accroît.

40 %
de la population a moins de 30 ans

18 %
a plus de 65 ans

Répartition par âges en 2016 et 2022

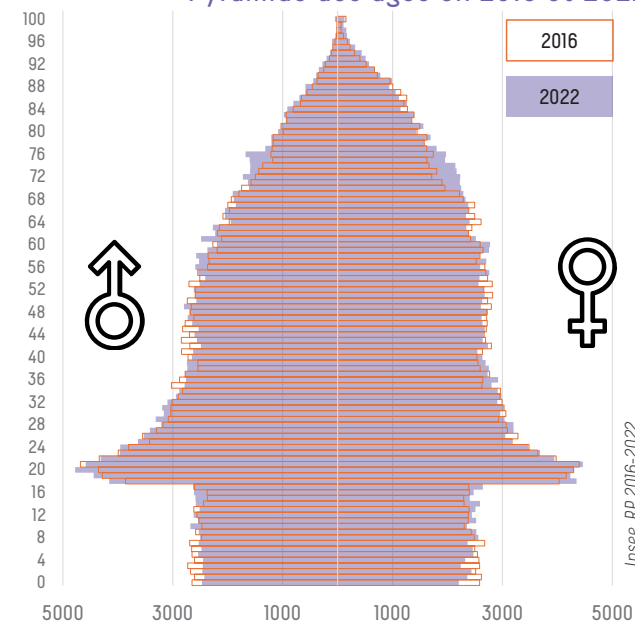


En 2022, il y a moins de 2,9 personnes entre 50 et 64 ans pour 1 personne âgée de 80 ans et plus, alors que ce ratio de potentiels aidants familiaux dépassait 3 en 2016.

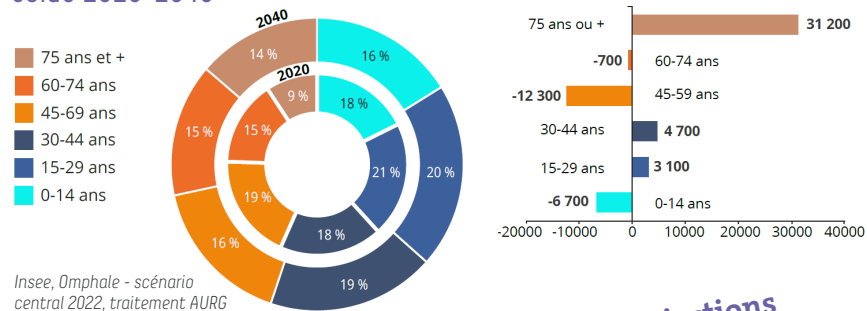
Cela montre que la population susceptible d'assumer un rôle d'aidant se réduit au regard de la part des personnes très âgées potentiellement en situation de dépendance.

Pyramide des âges en 2016 et 2022

La pyramide des âges est symptomatique des métropoles françaises, avec l'afflux marqué d'arrivées à l'âge étudiant et de jeunes adultes qui lui donne cet aspect de "toupie".



Projection de l'évolution 2020-2040 de la structure par âge de l'Y grenoblois (Métropole, Pays Voironnais et Grésivaudan) : part et solde 2020-2040



Monoparentalité et isolement en hausse



9 % de familles monoparentales parmi les ménages

elles représentent 31 % des familles avec enfant(s) en 2022 contre 27 % en 2011



44 % des ménages sont composés d'une seule personne

contre 39 % en 2011
France 2022 : 39 %



2 personnes par foyer en moyenne

contre 3 en 1960
France 2022 : 2,15

Insee, RP 2011 à 2022

Projections démographiques à 2040
OBS'y, avril 2024



Revenus & précarités

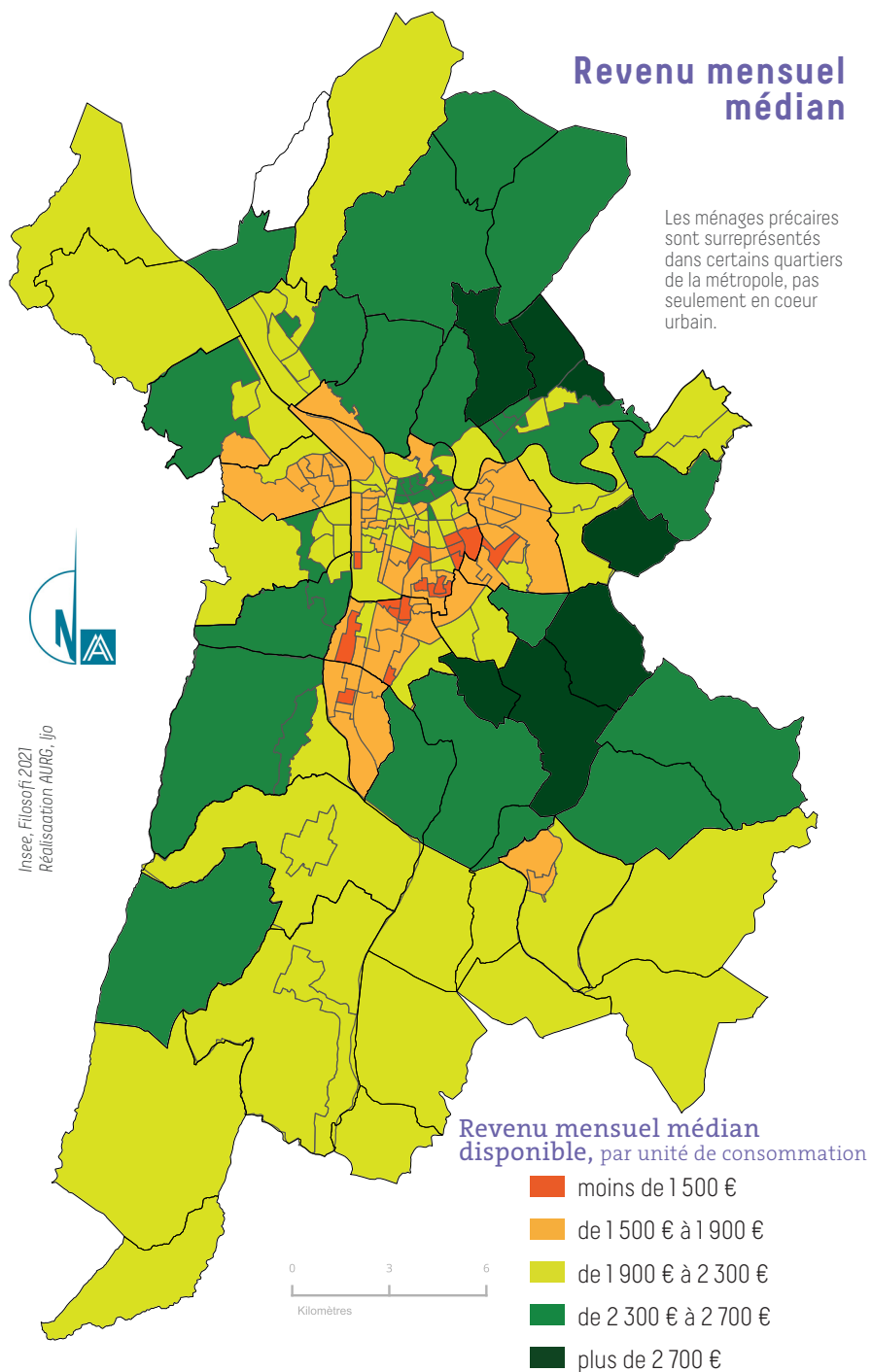
Périmètre : territoire métropolitain

Source principale : fichier localisé des revenus sociaux et fiscaux de l'Insee

15 %

de la population sous le seuil de pauvreté
(moins de 1200 € / mois / unité de consommation)

Structurellement, la taille des ménages se réduit, en lien avec le vieillissement de la population et la décohabitation. On observe une augmentation rapide des ménages d'une seule personne et ce à tous les âges.



Derrière un revenu médian plutôt élevé...

La population métropolitaine s'avère plutôt aisée, avec un revenu médian un peu plus élevé que la moyenne nationale, pour un taux de pauvreté inférieur.

 **1 995 €**
revenu mensuel médian par unité de consommation*
France : 1 917 €

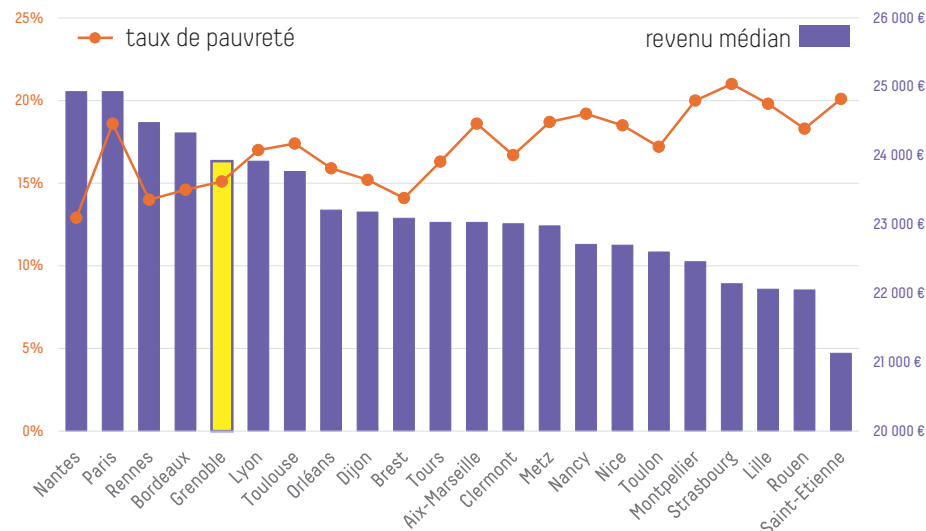
Toutefois, au sein de la population métropolitaine, certains profils sont davantage touchés par la pauvreté et les difficultés sociales sont concentrées spatialement.



Les 10 % les plus riches gagnent environ **3,5 fois plus** que les 10 % les plus pauvres
22 métropoles : 3,6 fois

Insee, Filosoft 2021

Médiane du niveau de vie annuel et taux de pauvreté des 22 métropoles, en 2021



Insee, Filosoft 2021

Grenoble Alpes Métropole est la 5e métropole sur 22 en termes de revenu médian, à hauteur de 23 920 euros par an et par unité de consommation : après impôt et redistribution, 50 % de ses ménages perçoivent plus que ce revenu, 50 % disposent de moins (voir "pour aller plus loin" p.16).

La métropole alpine est également la 5e métropole avec le taux de pauvreté le plus faible. Les métropoles concentrent en général à la fois les populations les plus favorisées et les plus précaires.

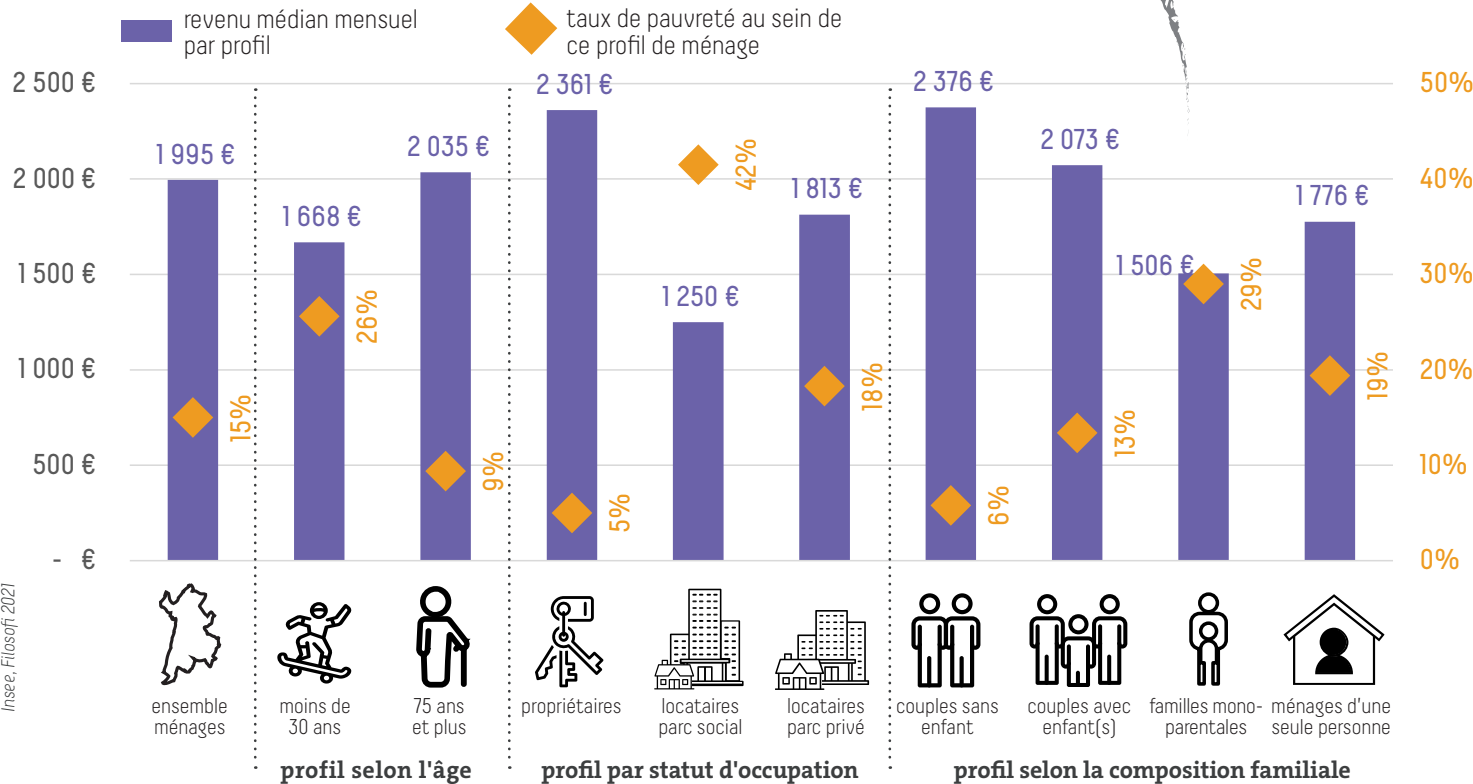
... des fragilités accrues chez les jeunes, les familles monoparentales et les locataires du parc social

Les locataires du parc social, les jeunes de moins de 30 ans ainsi que les familles monoparentales disposent des revenus les plus faibles et figurent parmi les profils les plus touchés par la pauvreté monétaire, c'est-à-dire qui vivent avec moins de 60 % du revenu médian* métropolitain.

En 10 ans, la part de la population sous le seuil de pauvreté a augmenté de plus d'un point.

De plus, la pauvreté s'est intensifiée : les revenus des ménages pauvres sont de plus en plus éloignés des niveaux de revenu médian et du seuil de pauvreté (déterminé à 60 % du revenu médian).

Médiane du niveau de vie mensuel et taux de pauvreté par profil de ménage, en 2021



Insee, Filosofi, 2021

15 % des ménages vivent sous le seuil de pauvreté c'est-à-dire avec moins de 1 200 € / mois / unité de consommation*

2016 : 13,9 %



Observatoire national de la précarité énergétique, CEREN, Insee, DGFIP

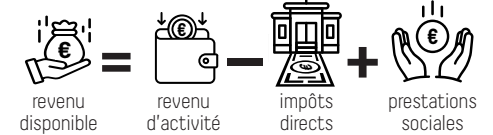
13,1 % des ménages de la Métropole en précarité énergétique logement ils consacrent plus de 8 % de leur budget annuel à l'énergie de leur logement

2018 : 11,3 %

1/3 Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), le revenu médian disponible est inférieur d'un tiers à la médiane métropolitaine ≈ 1 500 € / mois / unité de consommation*

Insee, Filosofi, 2021

Revenu disponible *



Les revenus disponibles représentent l'ensemble des revenus en tenant compte de la redistribution : prélèvements et prestations sociales.

Unité de consommation (UC)

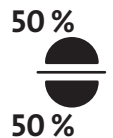
Pour comparer les niveaux de vie de ménages de tailles différentes, on utilise une mesure par "Unité de Consommation". Ainsi, pour un couple avec un jeune enfant, on ne comptera pas 3 personnes mais 1,8 UC :

$$1 \text{ UC} + 0,5 \text{ UC} + 0,3 \text{ UC} = 1,8 \text{ UC}$$

1 UC pour le premier adulte du ménage
0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus
0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Médiane

Une médiane partage un ensemble en deux parties d'effectifs égaux. Ainsi, pour une médiane de revenus, 50 % des revenus se situent sous la médiane et 50 % au-dessus, à la différence d'une moyenne qui est égale à la somme des revenus divisée par leur nombre, sans prendre en compte leur répartition.




La santé, révélatrice d'inégalités

 **4 principaux problèmes de santé des métropolitains : maladies cardio-vasculaires, diabète, maladies respiratoires, santé mentale**

 **1ere cause d'hospitalisation des métropolitains : les maladies cardio-vasculaires**
également première cause d'affection longue durée (ALD)

La part de personnes ayant au moins une affection longue durée (ALD, soit une maladie chronique) est plus élevée au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) que la moyenne métropolitaine : 20,9 % contre 17,2 % en 2017.

 **30 % seulement des personnes en difficulté financière se disent en excellente santé contre 61 % des personnes « à l'aise financièrement »**

 **14 % de la population réside dans une zone présentant un niveau de co-exposition air-bruit hautement dégradé ou très dégradé**

Diagnostic
métropolitain
de santé
2022



Diagnostic
social
métropolitain
2022



Diagnostic métropolitain de santé 2022

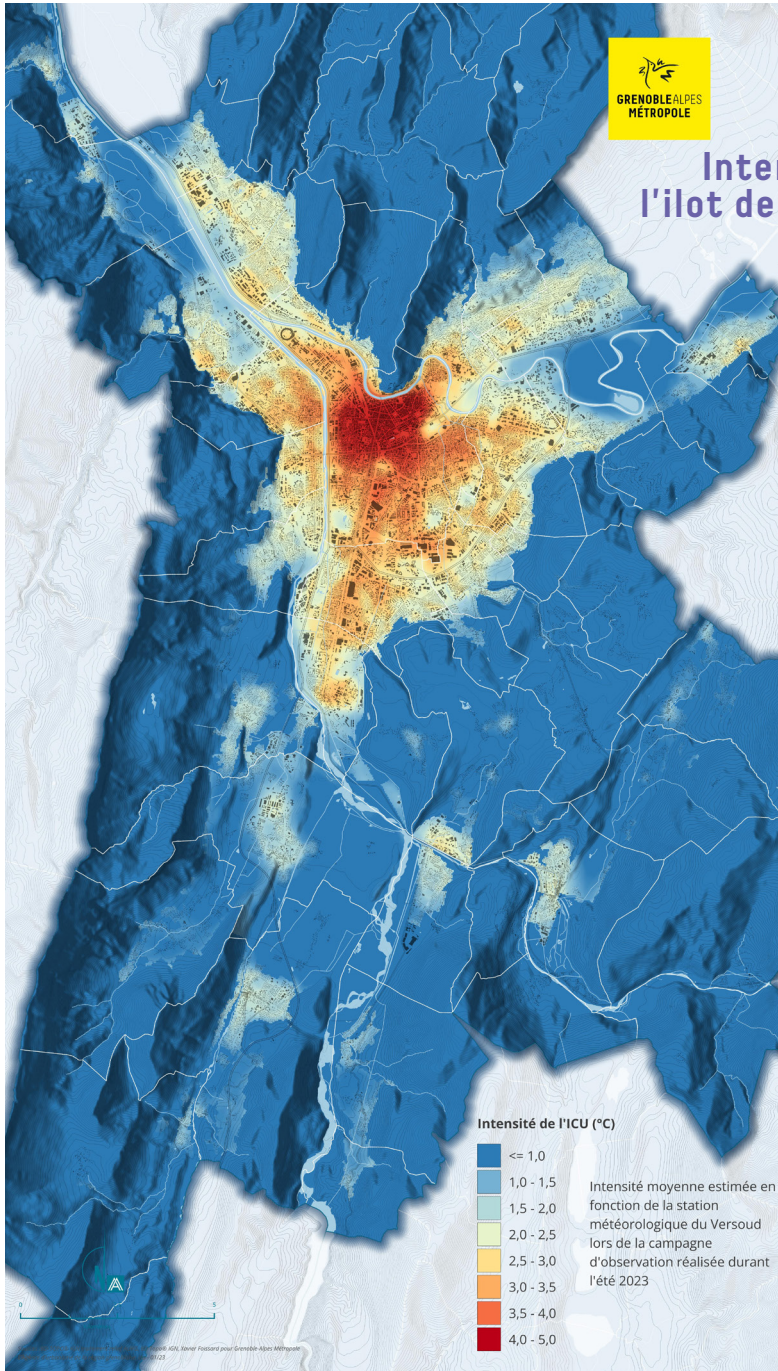
Logo GEC GEM, IPEST 2023

Environnement

Périmètre : territoire métropolitain

Sources principales : diagnostic du Plan Climat Air Energie Territorial, rapports sur le prix et la qualité des services métropolitains, mode d'occupation du sol Urba3

+ 1,4 °C
durant la décennie 2014-2023
par rapport à 1971-2000



Intensité de l'îlot de chaleur urbain

Durant l'été 2023, un différentiel de + 5 °C à l'aube est observé dans le centre-ville de Grenoble par rapport à la campagne environnante.

Un territoire exposé au changement climatique



- 50 %
de hauteur de neige au 15 février entre la décennie 1970 et 2015-2025

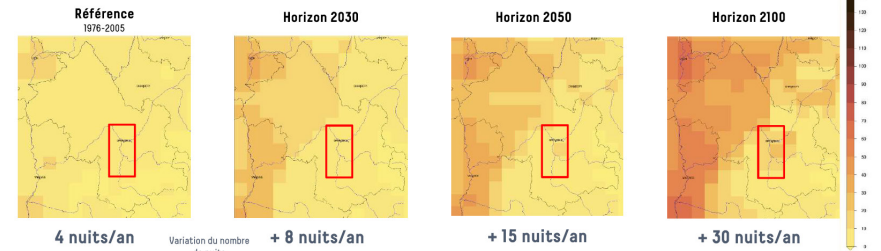
centre Météo France d'étude de la neige du Col de Porte



+ 1,4 °C
sur la décennie 2014-2023 par rapport à 1971-2000 à la station Météo France Grenoble Saint-Geoirs

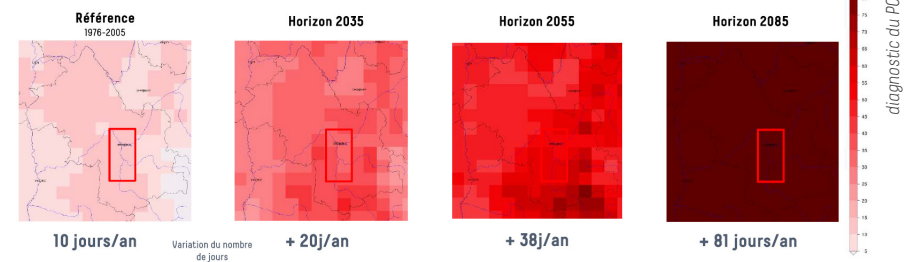
Projections du climat futur pour Grenoble Alpes Métropole à partir du scénario TRACC de + 4 °C pour la France à horizon 2100

Nombre de nuits tropicales annuelles (hors effet ICU)



Le nombre de nuits dépassant les 20 °C devrait être multiplié par 3 à horizon 2030, une hausse accentuée par l'effet de l'îlot de chaleur urbain (voir carte ci-contre).

Nombre annuel de jours de vagues de chaleur



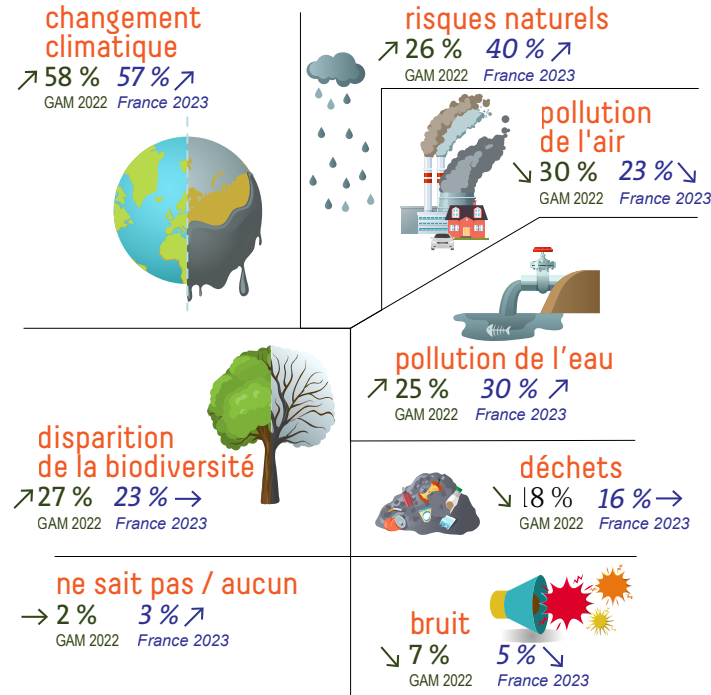
"Vague de chaleur" désigne une période pendant laquelle la température maximale est supérieure de plus de 5 °C à la normale pendant au moins 5 jours consécutifs. En appliquant le scénario du GIEC de réchauffement entre + 3,2 et + 5,4 °C; le nombre de jours de vagues de chaleur touchant la métropole grenobloise est multiplié par 3 à court terme, par 5 à moyen terme et par 9 à long terme.



X 2 le nombre de jours annuels avec une température dépassant 30 °C en 2030
X 4 en 2100
par rapport à la période de référence 1976-2005

Risques et pollutions

Perception des problèmes environnementaux par la population métropolitaine en 2022 et en France en 2023



↗ → ↘ évolution positive, nulle ou négative par rapport à l'enquête précédente

En 2022, 58 % des répondants de l'enquête Pratiques écologiques choisissent le changement climatique comme l'un des deux principaux problèmes environnementaux parmi ceux proposés. NB : dans chaque enquête, les répondants sélectionnent deux réponses, le total dépasse donc 100 %.



426 kg / hab. / an
de déchets en 2024



97 %
des déchets métropolitains sont valorisés

46 % matière, 51 % énergie



40 %
d'erreurs de tri

Baromètre des transitions, enquête Pratiques écologiques 2022 et CGDD/SDES, Insee.

RPOS déchets 2024

Aléas et risques concernant le territoire métropolitain

ALÉAS CLIMATIQUES

- pic de canicule
- sécheresse
- précipitations extrêmes
- tempêtes et vents violents
- élévation des températures moyennes
- bouleversement des précipitations
- baisse de l'enneigement
- diminution des jours de gel

RISQUES NATURELS

RISQUES NATURELS MAJORÉS PAR LES ALÉAS CLIMATIQUES

- chute de pierres et blocs
- mouvement de terrain et coulée de boue
- suffosion
- feux de forêts
- crue rapide de rivière
- inondation de plaine ou de pied de versant
- ruissellement sur versant
- aléa torrentiel
- retrait-gonflement des sols argileux

RISQUES TECHNOLOGIQUES

- rupture de barrage
- transport de matières dangereuses
- risque industriel
- nucléaire

- radon
- risque minier
- séisme



19 %
de la population gênée par
le bruit routier en 2022

PPRE 2022

Diagnostic du
Plan Air Climat
Territorial
2025



0 jour
de dépassement des seuils
réglementaires aux stations
de mesure pour les NOx et les
PM10 depuis 2020

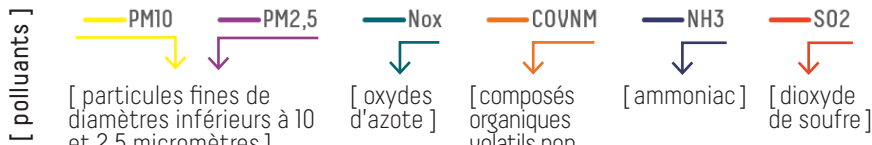
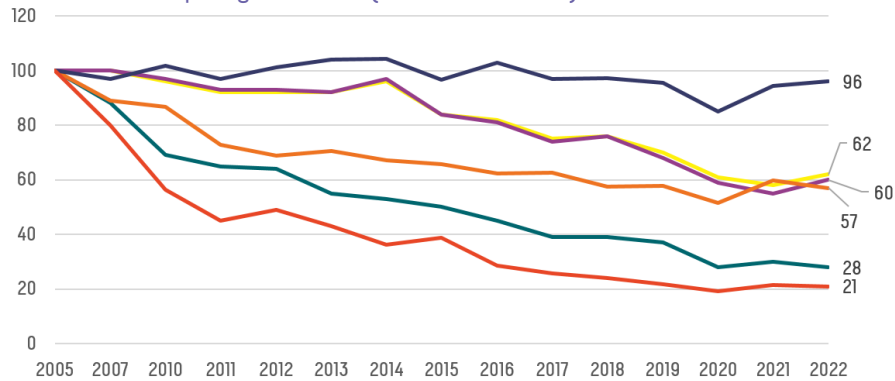


Depuis 2005, les émissions métropolitaines de
polluants atmosphériques ont diminué de :

- **66 %** d'oxydes d'azote (NOx) objectif 2030 : - 77 %
- **43 %** de particules fines (PM10) objectif 2030 : - 60 %

PCAET 2025

Evolution 2005-2022 des émissions de polluants atmosphériques
dans la métropole grenobloise (base 100 en 2005)



principales sources d'émissions

- chauffage individuel au bois peu performant
- véhicules diesel
- chauffage individuel et industrie
- engrais agricoles
- industrie

! Care à partir des données ATMO 2024

Energies et gaz à effet de serre

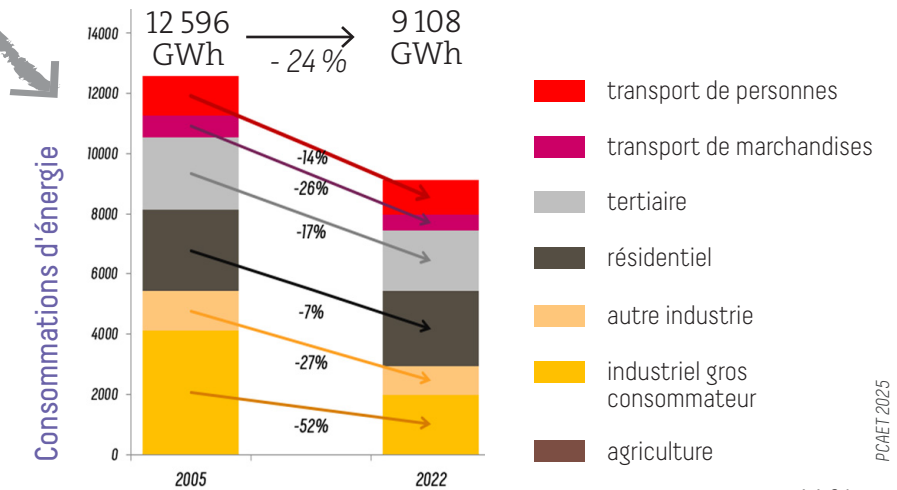


- 24 %
d'énergie consommée
entre 2005 et 2022
objectif 2030 : - 40 %

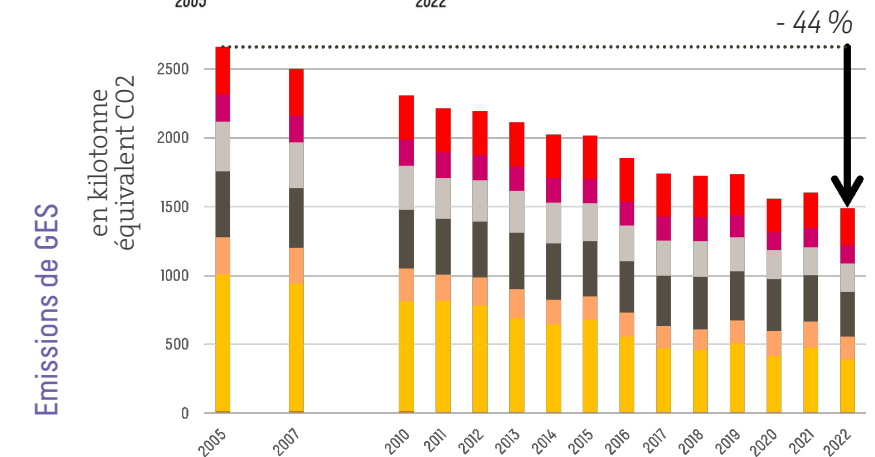


- 44 %
de GES émis en
2022 par rapport
à 2005
objectif 2030 : - 50 %

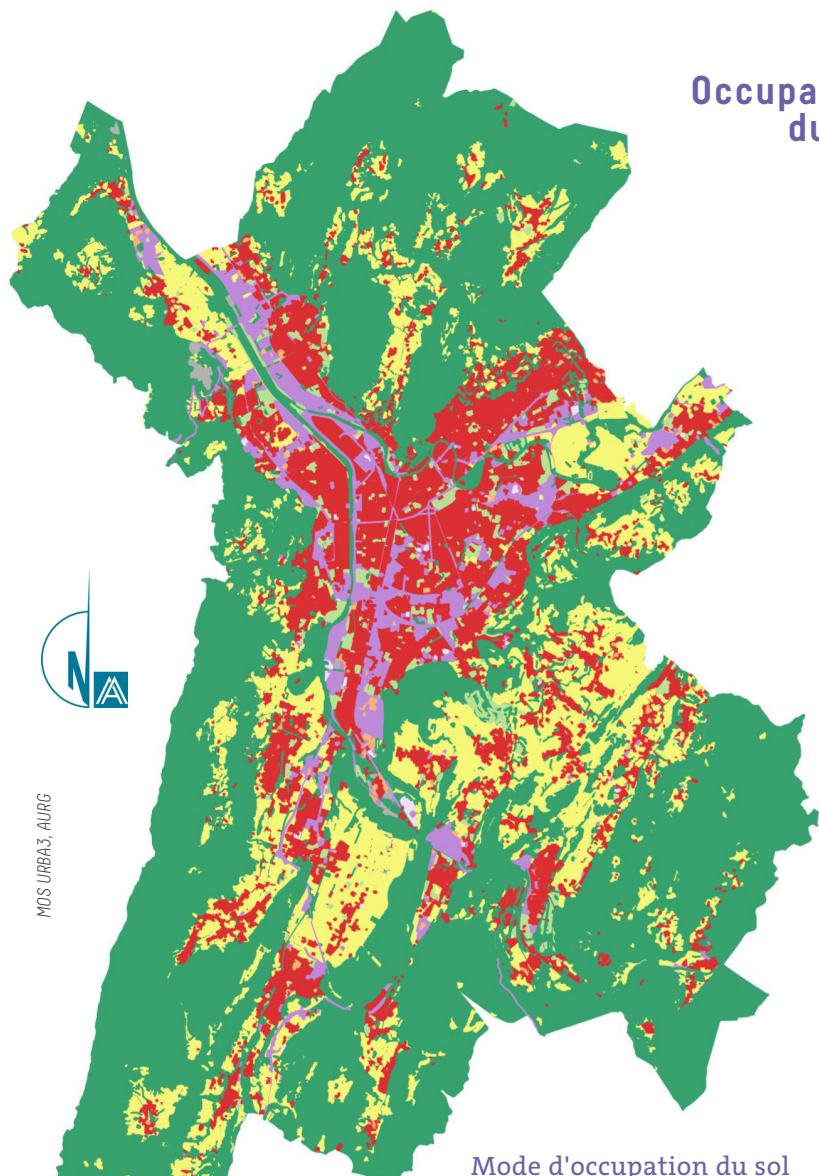
Evolution des consommations d'énergie finale et émissions de GES
par secteur corrigées des variations climatiques



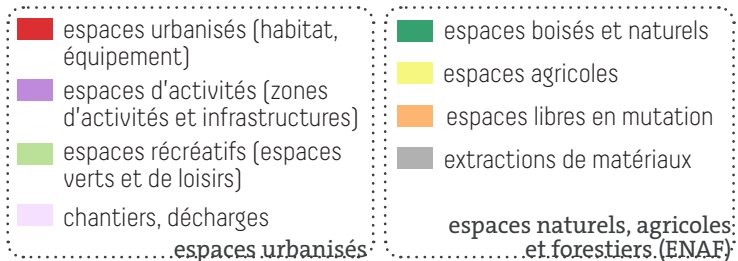
PCAET 2025



Occupation du sol

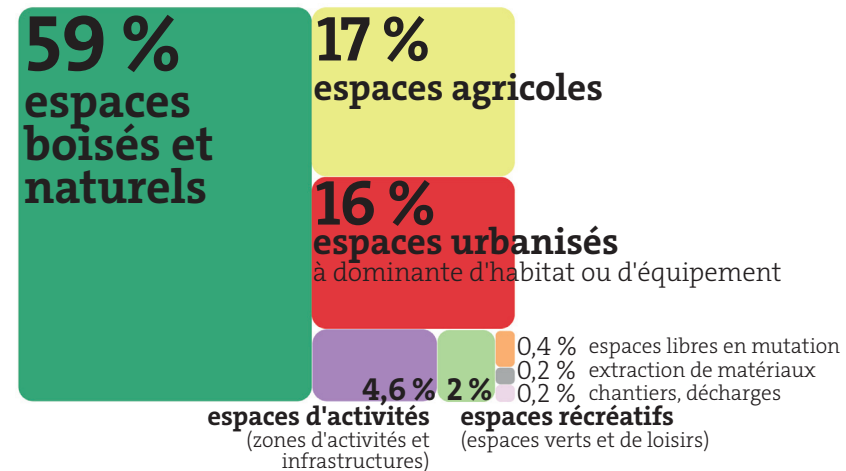


Mode d'occupation du sol

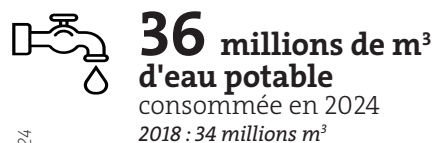
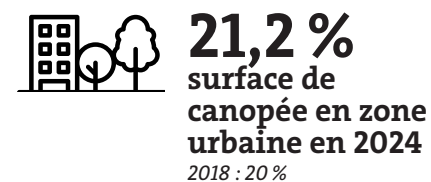
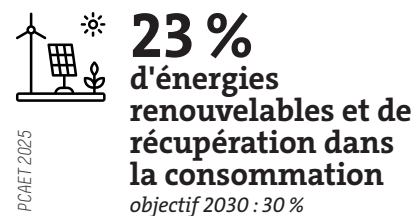


Des ressources à préserver

Répartition de l'occupation du sol métropolitain en 2020



289 hectares
d'espaces naturels, agricoles et forestiers consommés entre 2010 et 2020, soit 29 ha/an



Rapports sur la qualité et le prix des services publics 2024



Habitat

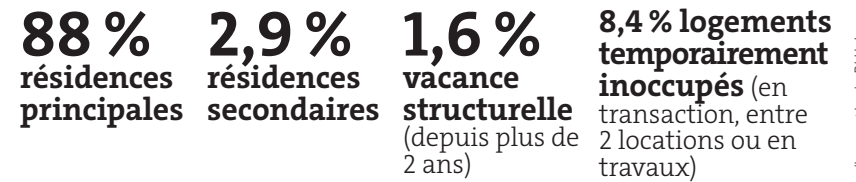
Périmètre : 49 communes

Sources principales : diagnostic du Programme Local de l'Habitat 2024, recensements de l'Insee

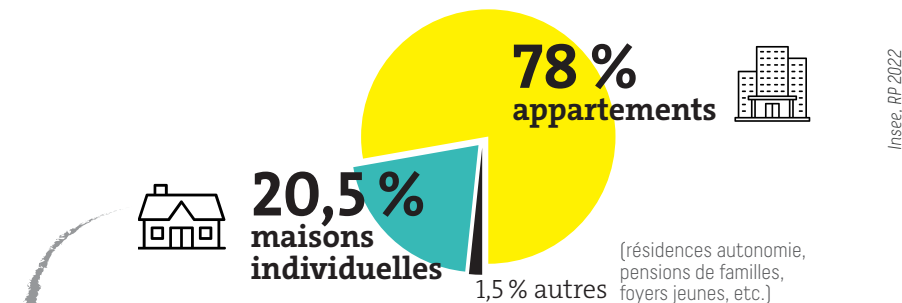
245 000
logements

Un parc majoritairement collectif

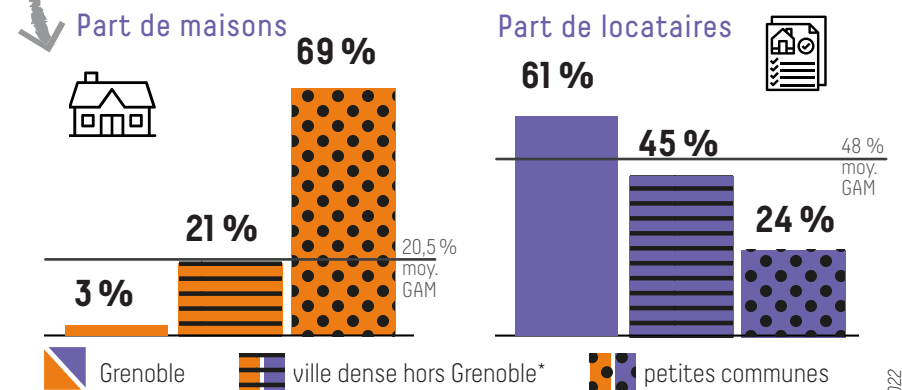
245 000 logements



diagnostic du PLH, Insee RP, Louvac 2021

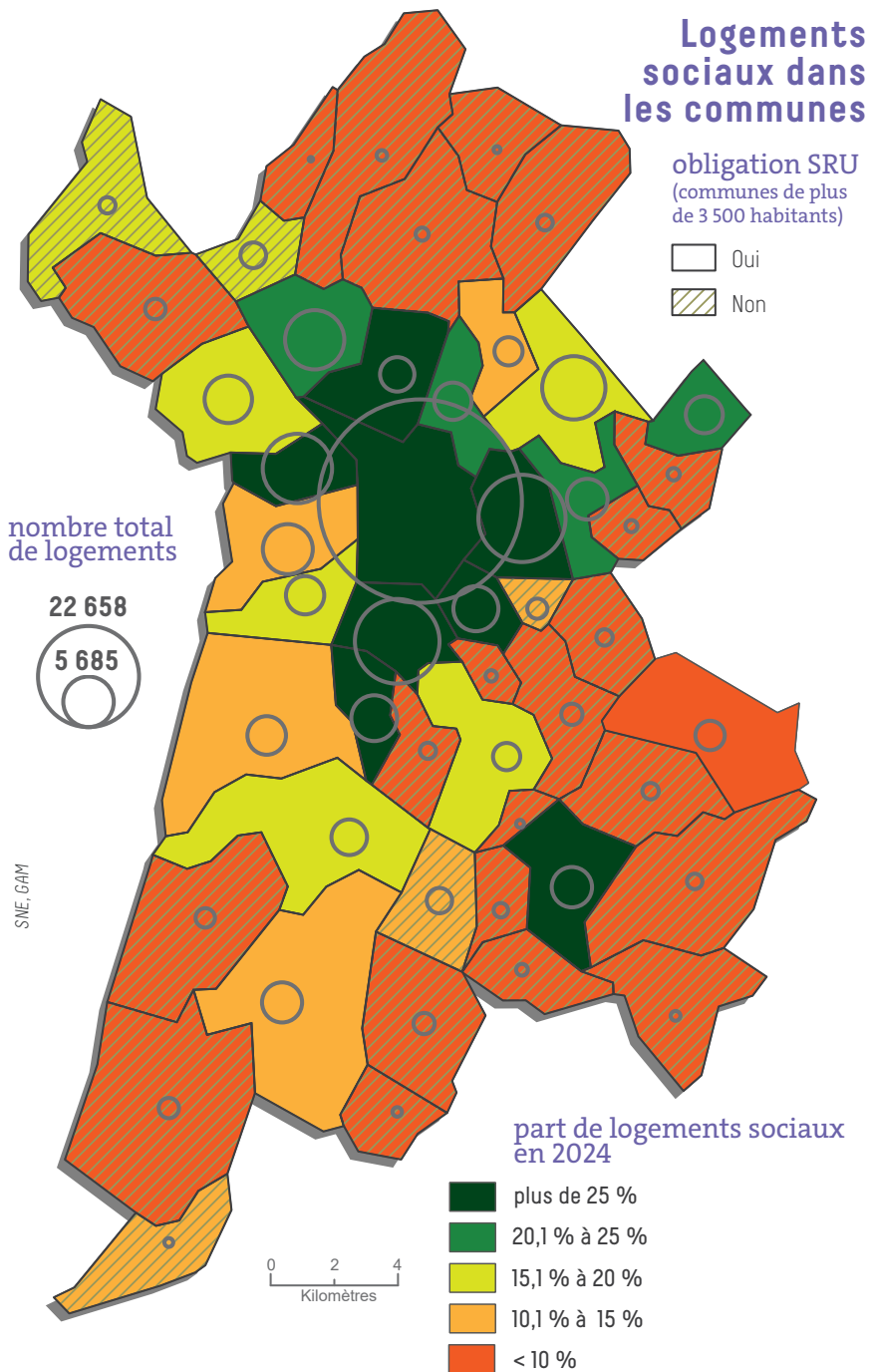


Insee, RP 2022



* cette catégorie regroupe ici les communes de plus de 5 000 habitants en première couronne ainsi que Vizille : Echirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Meylan, Le Pont-de-Claix, Saint-Egrève, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Sassenage, Seyssinet-Pariset, Seyssins, La Tronche et Vizille.

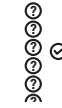
Insee, RP 2022



L'accès au logement, un défi



25 %
de logements sociaux en 2024
soit 52 000 logements



5,5 demandes pour **1** attribution de logement social

RIJPS 2024



24 mois d'attente en moyenne pour un logement social



27 % du budget consacré au logement (hors crédit) soit le double qu'en 1960

Insee, comptes nationaux



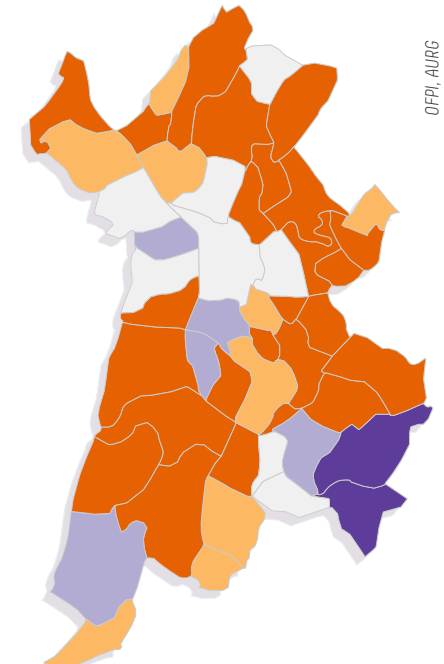
GAM

20 550 logements produits entre 2017 et 2024 neufs, en acquisition-amélioration ou en conventionnement soit 101 % de l'objectif de production
dont **6 800** logements sociaux soit 75 % de l'objectif de production

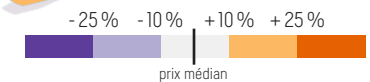
Programme local de l'habitat
GAM 2025-2030

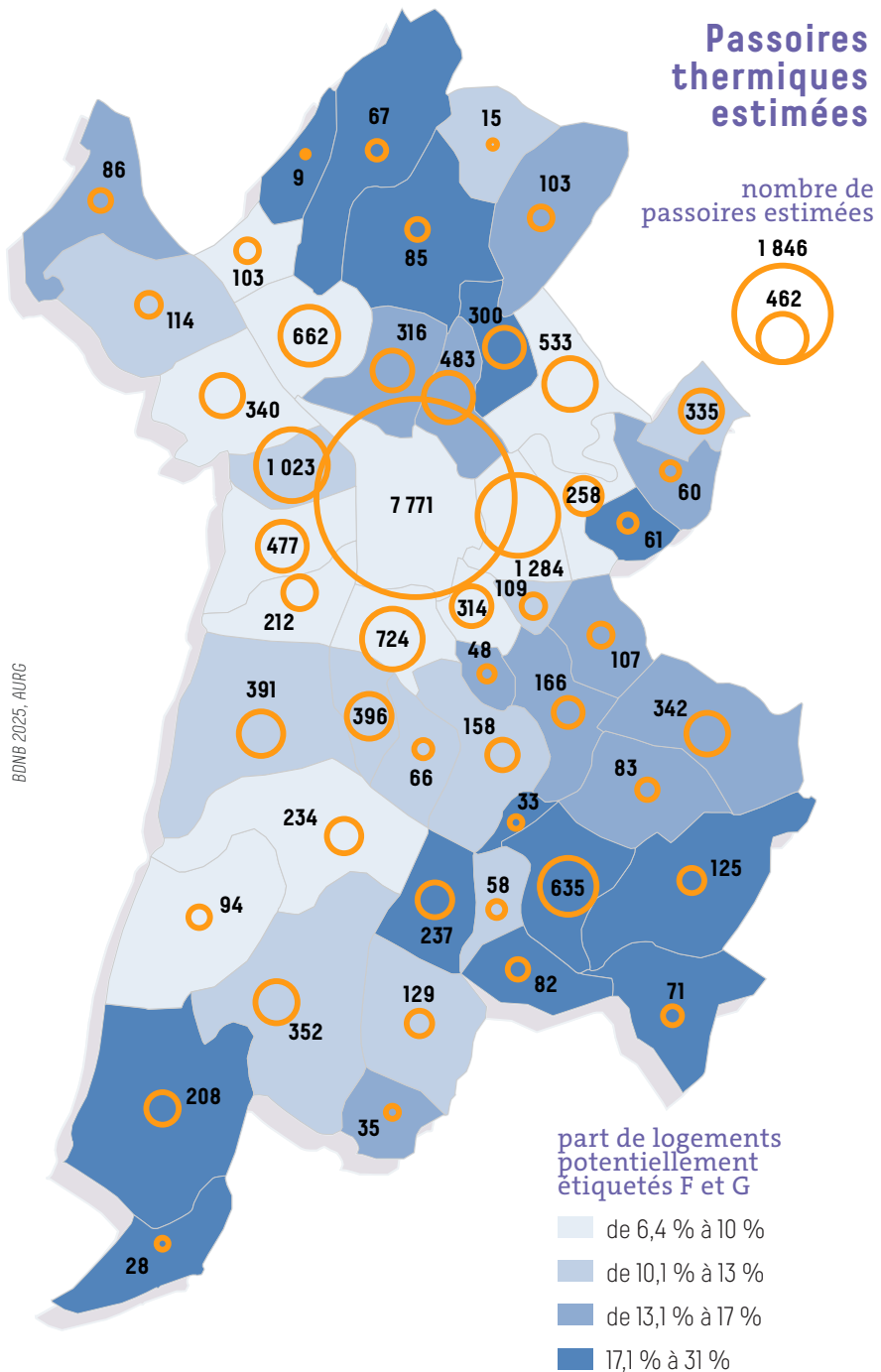


Répartition des prix de vente immobiliers entre 2022 et 2024



OFFPI, AJURG





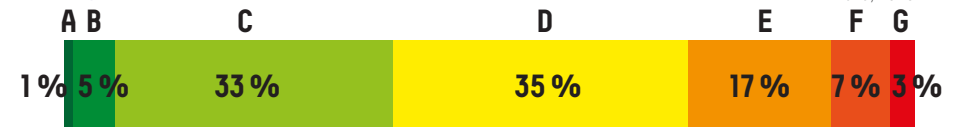
Habitat et habitabilité



≈ 10 %
de passoires énergétiques
parmi les logements privés métropolitains

Répartition des étiquettes énergétiques estimées du parc de logements privés

BDNB 2025, AURG



Sont considérés comme des passoires thermiques les logements ayant une étiquette F ou G. A partir des caractéristiques physiques des bâtiments, cette estimation s'appuie sur une simulation des diagnostics de performance énergétique par le Centre scientifique et technique du bâtiment, puis traitée par l'AURG.



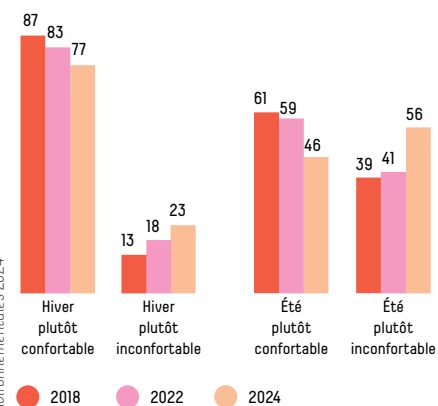
GAM

5 350
logements privés rénovés
via **MurMur** globalement ou
partiellement entre 2017 et 2023,
au sein de 130 copropriétés
soit 77 % de l'objectif du PLH

880
maisons individuelles
rénovées avec
MurMur entre 2017 et
2023
soit 22 % de l'objectif du PLH

Ressenti thermique par saison des ménages métropolitains

OBS'y, d'après données Baromètre des transitions (BEM, Ademe, GAM) : Ibest 2018, Pratiques écologiques 2022, inégalités socio-environnementales 2024



Regards croisés
Habitat
OBS'y, novembre 2025



Economie

Périmètre : zone d'attraction des villes,
zone d'emploi, région Grenoble Alpes, Métropole

Source principale : recensement de l'Insee, observatoire
économique de Grenoble Alpes

61 %
de l'emploi dans la sphère
présentielle (dans l'aire
d'attraction de Grenoble)

Emploi

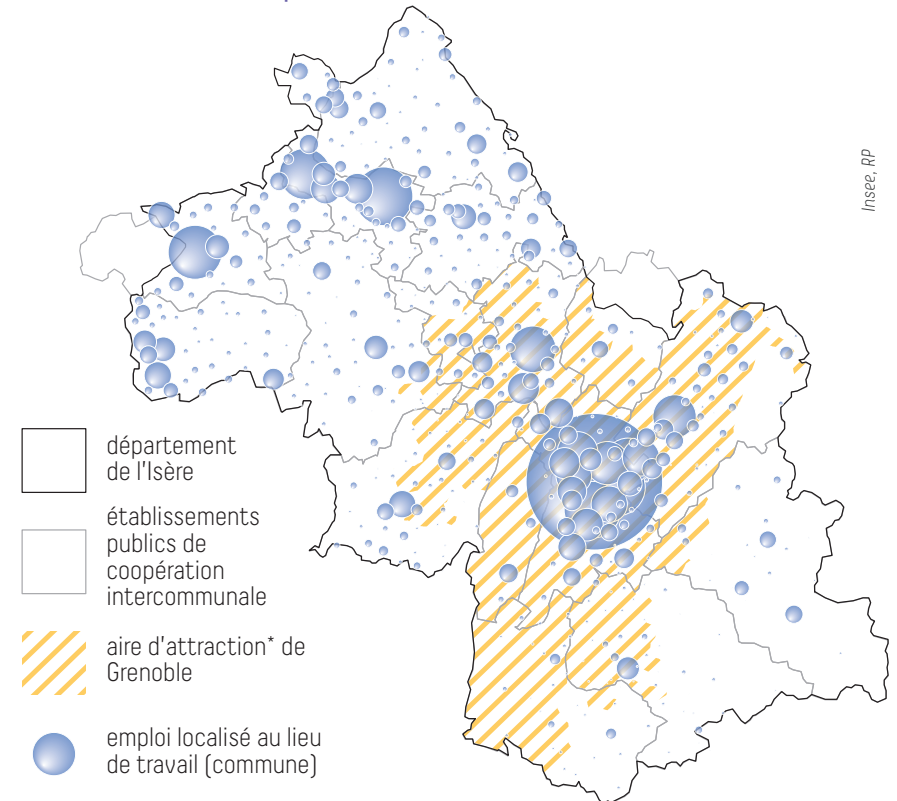


357 000 emplois
dans l'aire d'attraction de Grenoble*

dont **255 000**
sur le territoire de
Grenoble Alpes Métropole

ACOSS 2025, Insee-FLORES 2024,
Insee RP 2022, traitement Agence
Grenoble Alpes

Localisation de l'emploi total en Isère



Insee, RP

*Définie par l'Insee, une aire d'attraction est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs occupés travaillent dans le pôle.

Dynamiques économiques



61 %
de l'emploi dans la sphère présentielle* dans l'aire d'attraction de Grenoble

Insee RP 2022

12,6 %
de vacance commerciale dans la métropole fin 2025
2021 : 11,1 %

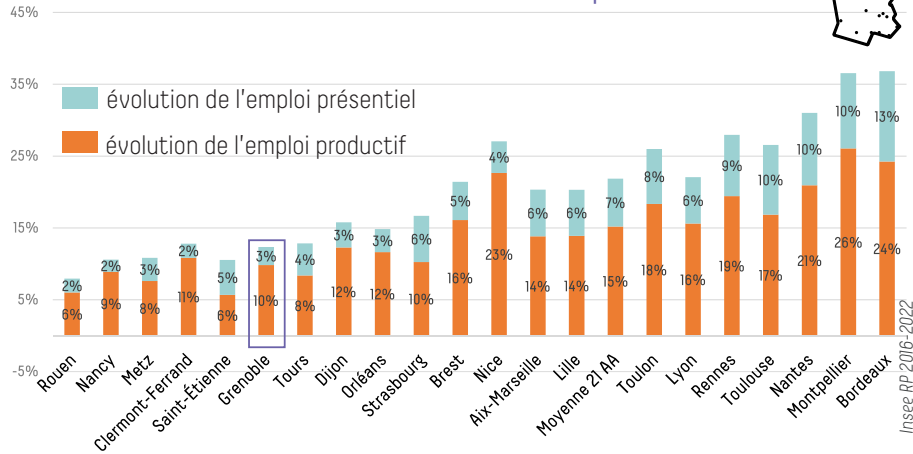
GAM



31 000
emplois dans le commerce et l'hôtellerie-restauration, soit 14 % de l'emploi total dans la métropole en 2024
+ 12 % d'emplois en 10 ans

70
marchés de plein air dans la métropole

Evolution de l'emploi entre 2016 et 2022 dans les 21 aires d'attraction contenant une métropole



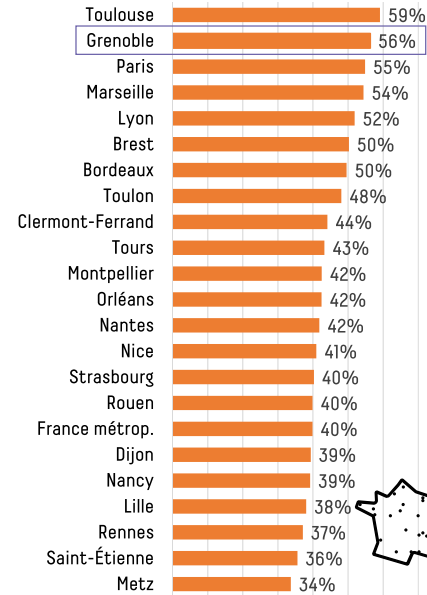
830 start-up créées entre 2000 et 2025
7 700 emplois au 31/12/2025
3 milliards € de fonds levés cumulés depuis 2019
7^e ville européenne pour le financement des start-ups deeptech entre 2019 et 2024 (classement Dealroom 2025)

observatoire des start-up
Grenoble Alpes

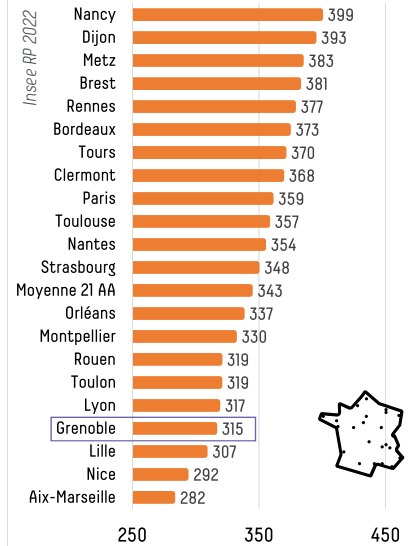
1^{ère} aire d'attraction des 21 métropoles en part d'emploi privé dans l'industrie et l'énergie,
10^e en part d'emploi privé dans les services aux entreprises

URSSAF 2024

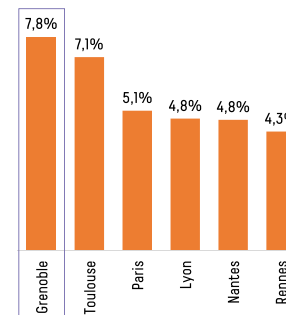
Part de l'emploi qualifié dans l'industrie dans les 21 aires d'attraction



Nombre d'emplois présents pour 1 000 habitants dans les 21 aires d'attraction



Part des emplois en R&D dans l'industrie dans les aires d'attraction



Sphère présentielle *



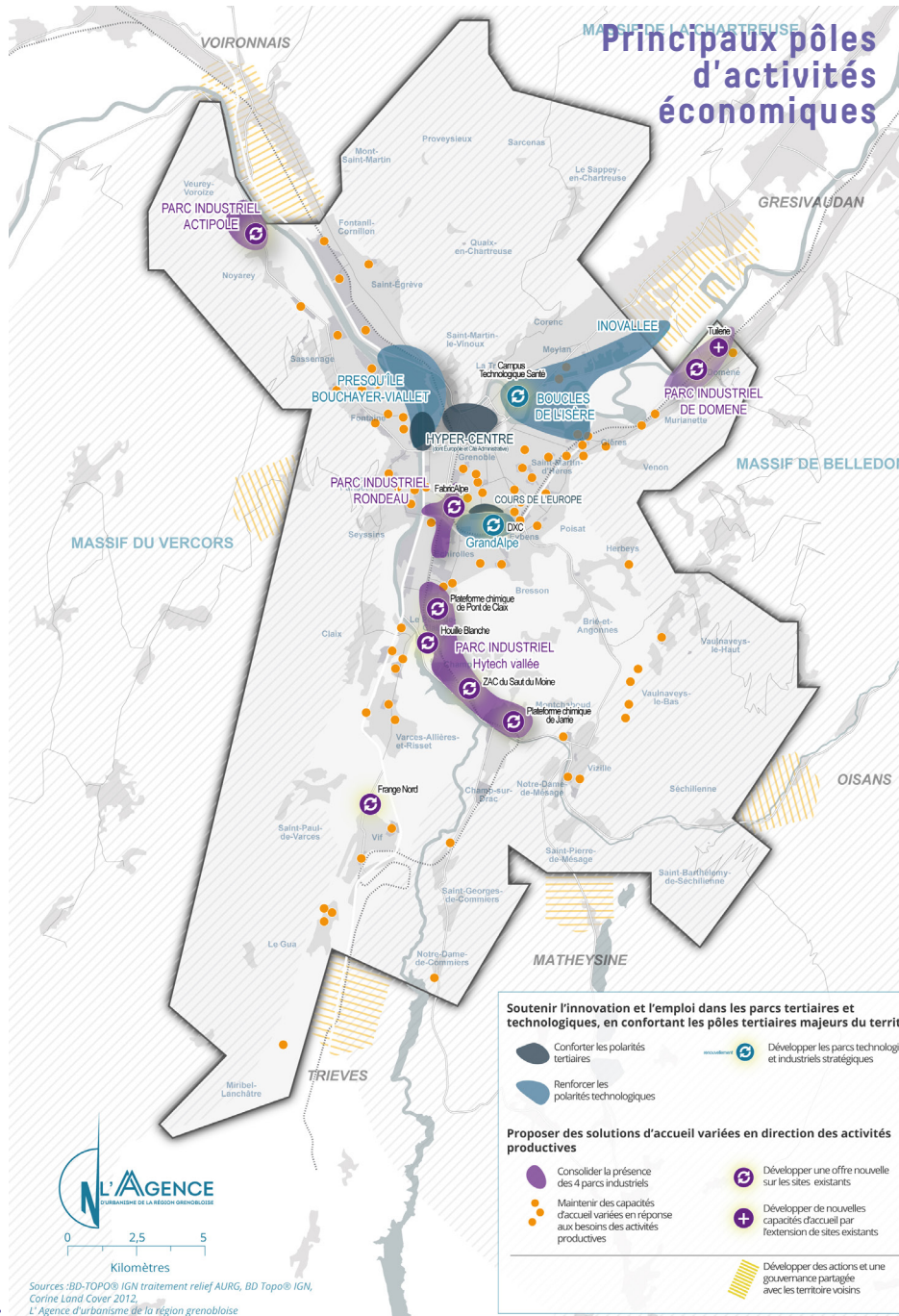
Les activités présentielles répondent aux besoins en biens et services de la population résidente ou des touristes : commerce hôtellerie restauration, santé-action sociale, services publics, services à la personne, etc. Elles constituent le principal pourvoyeur d'emploi.

Sphère productive



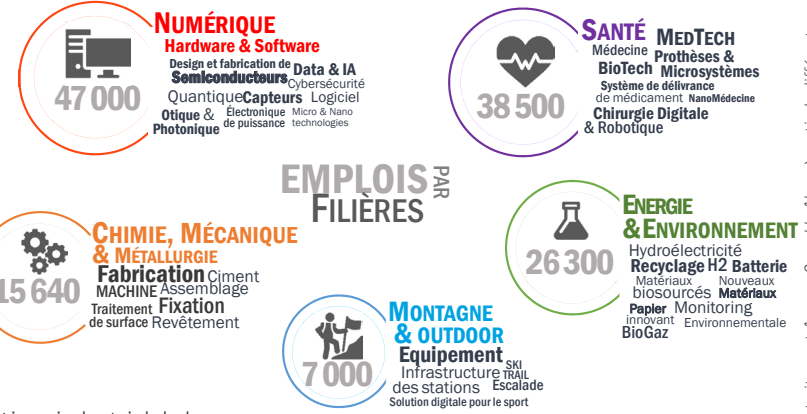
Les activités productives génèrent des biens et services majoritairement destinés à l'exportation. S'y retrouvent les industries ainsi que les services aux entreprises (informatique, conseil juridique, etc.).

Principaux pôles d'activités économiques



Les filières de la région Grenoble Alpes

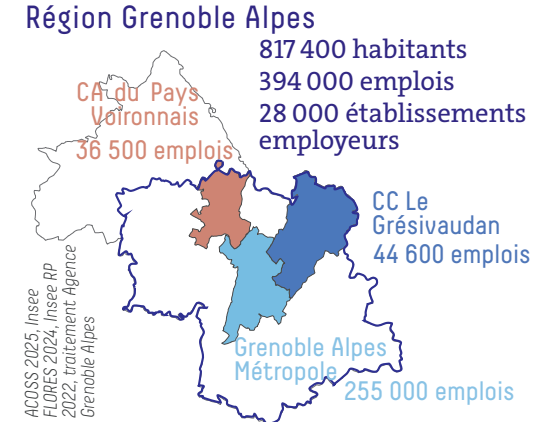
Emplois par filières dans la région de Grenoble Alpes



Le tissu industriel de la région grenobloise s'explique par la présence de ressources naturelles (eau, foncier, matériaux), d'énergie et d'échanges vers l'extérieur, ce qui lui confère une forte ouverture sur le monde et une sensibilité aux crises et aux stratégies de grands groupes internationaux.

Parmi les enjeux de ces filières figurent également la décarbonation de l'industrie, l'accroissement des besoins en énergie électrique, la recomposition du marché du travail et de filières (comme le bâtiment ou l'énergie) avec des métiers en tension.

La question foncière est également primordiale, car restreinte en raison des pentes et sujette à renouvellement, densification et requalification des espaces économiques.



top 5 entreprises en effectif, dans la région Grenoble Alpes

- STMicroelectronics
- Schneider Electric
- Crédit Agricole Sud RA
- EDF
- Orange
- CHU Grenoble Alpes
- Université Grenoble Alpes
- Département de l'Isère
- CEA
- Ville de Grenoble

Insee, SIRENE 2025, traitement Agence Grenoble Alpes

traitement Agence Grenoble Alpes à partir de différentes sources dont Insee, URSSAF, ANCT, etc.

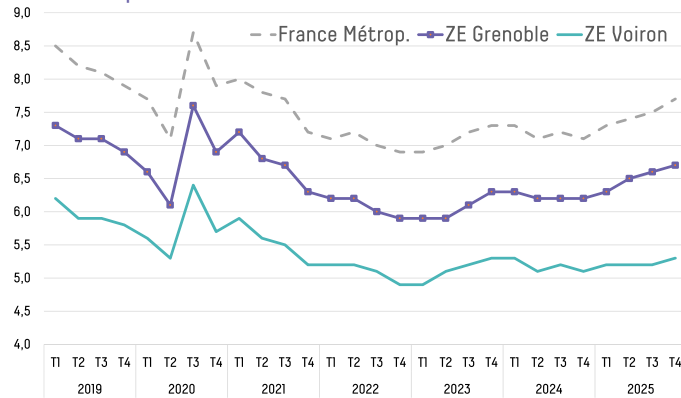
Chômage et accès à l'emploi



6,7 %

de taux de chômage au 4e trimestre 2025
au sens du Bureau international du travail dans la zone d'emploi de Grenoble
France : 7,7 %

Taux de chômage zones d'emploi de Grenoble et de Voiron



Insee, taux de chômage localisé

Structurellement, le chômage est un peu plus faible en région grenobloise que la moyenne française. Le plus bas taux de chômage observé ces dernières années était fin 2022 à 5,9 %.

Notes de tendance économique semestrielles



Chômage au sens du BIT

Pour son taux de chômage, l'Insee reprend la définition du chômage au sens du Bureau International du Travail, pour qui un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent.

Demande d'emploi

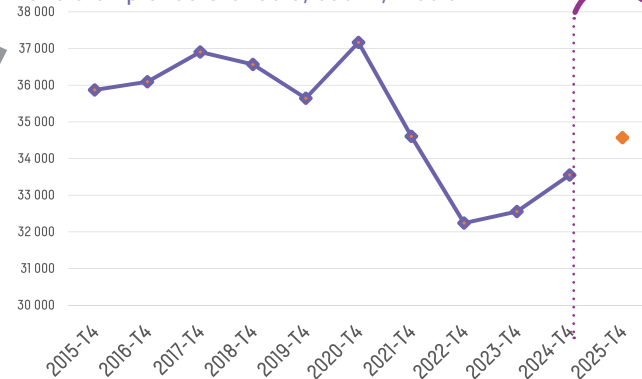
Les demandeurs d'emploi sont les personnes qui s'inscrivent à France Travail. Ces demandeurs sont enregistrés dans différentes catégories de demandes d'emploi en fonction de leur, disponibilité, du type de contrat recherché et de la quotité de temps de travail souhaitée.

34 600
demandeurs d'emploi
en décembre 2025
dans la Métropole, cat. A,B et C

dont **20 800**
en catégorie A, soit 60 %

dont **41 %** depuis plus d'un an

Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois zone d'emploi de Grenoble, cat. A, B et C



Janvier 2025 marque l'entrée en vigueur de la loi pour le plein emploi qui change les conditions d'inscription à France Travail. Les comparaisons historiques doivent donc être très prudentes.

France Travail, Agence Grenoble Alpes

Les statistiques sur les inscrits à France Travail en 2025 sont impactées par trois phénomènes dont la pondération s'avère très complexe : l'entrée en vigueur de la loi pour le plein emploi en janvier 2025 avec l'inscription automatique de nouveaux publics notamment des jeunes suivis par les missions locales, l'évolution des règles d'actualisation de l'inscription à France Travail, ainsi que la conjoncture économique.

Métiers en tension de manière structurelle ou en forte hausse depuis 2019

zone d'emploi de Grenoble



cuisinier·e



infirmier·e



aide à domicile



ouvrier·e non qualifié·e du bâtiment



professionnel·le de l'animation socio-culturelle



ingénieur·e R&D



aide-soignant·e

Ces métiers en tension localement sont les mêmes au niveau national.

enquêtes BMO 2019 à 2025

Mobilités

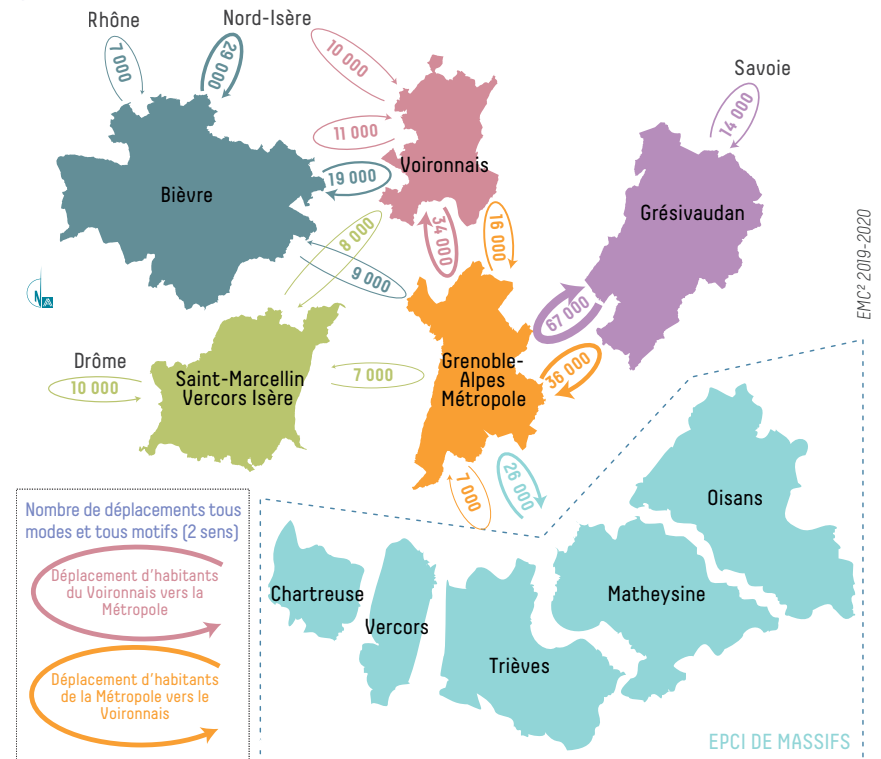
Périmètres : bassin de mobilité, Métropole

Sources principales : enquête ménage certifiée Cerema 2019-2020 (EMC²), recensements de l'Insee, SMMAG - observatoire des mobilités, billettique M réso

66 %
des métropolitains occupant un emploi sortent de leur commune de résidence pour aller travailler

Déplacements : un enjeu interterritorial

Flux d'échanges entre territoires au sein de la grande région grenobloise - bassin de mobilité EMC²*



Nombre de déplacements tous modes et tous motifs (2 sens)

- Déplacement d'habitants du Voironnais vers la Métropole
- Déplacement d'habitants de la Métropole vers le Voironnais

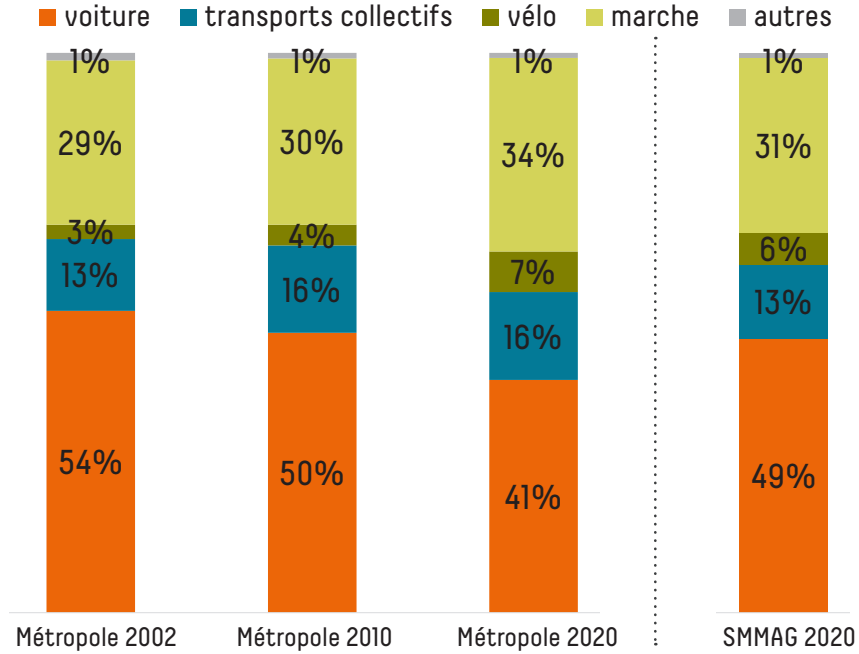
40 %
des flux d'échanges entre territoires sont des déplacements d'habitants des territoires voisins vers la Métropole, avec des motifs variés (travail, études, achats, sorties, etc.)

103 000
déplacements quotidiens entre le Grésivaudan et la Métropole, tous modes confondus en cumulé dans les deux sens

* L'enquête ménages certifiée Cerema ou EMC², offre une vision globale du fonctionnement des déplacements sur un territoire de 359 communes. A travers une méthode standardisée, elle documente les évolutions des usages dans la durée.

La voiture et les modes alternatifs

Répartition des modes de déplacements des habitants de la Métropole et du bassin de mobilité du SMMAG



enquêtes EMD 2001-2002, 2009-2010, EMC² 2019-2020

On observe une diminution de la part modale de la voiture depuis le début des années 2000 : cette diminution s'est faite dans un premier temps majoritairement en faveur des transports collectifs, puis vers le vélo et la marche dans la dernière décennie. A noter : le recul du nombre de déplacements en voiture concerne des déplacements de courte distance et ne se traduit pas par une baisse similaire des kilomètres

parcourus en voiture ni par une diminution de la possession de véhicule.

Les habitants de la métropole utilisent moins la voiture que dans les autres territoires, car les distances à parcourir sont plus courtes (densité d'emplois, de services et d'équipements dans le cœur urbain) et l'offre alternative s'avère plus développée (transports collectifs, aménagements pour les modes actifs).



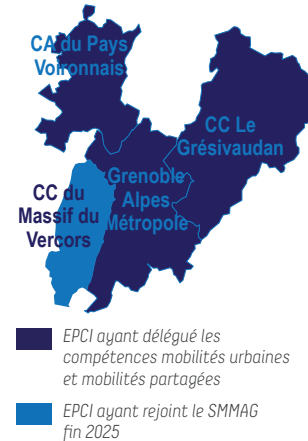
Les déplacements de plus de 10 km liés à la Métropole représentent **20 %** des flux mais **80 %** des GES émis lors de la mobilité des personnes

Insee, RP 2022

2020 année de création du SMMAG

Le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise a pour missions :
 - la coordination des services de mobilité organisés par les EPCI membres ;
 - le développement d'un système d'information multimodale ;
 - la coordination tarifaire ;
 - l'observation et l'évaluation des mobilités.

Périmètre du SMMAG



L'observatoire des mobilités SMMAG



411 000 voyages/jour sur le réseau de transports en commun M réso

enquête ODTC 2025- SMMAG



34 % des déplacements sont faits à pied dans la Métropole en 2020

EMC²



+ 35 % des flux cyclistes au sein de la Métropole de 2021 à fin 2025

SMMAG - compteurs vélo



+ 71 % de trajets réalisés en tramway de 2021 à 2025, après la chute de fréquentation liée à l'épidémie de covid-19 2025 : quasi-retour à la fréquentation pré-covid

M réso



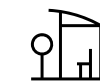
+ 83 % de trajets réalisés en véhicule Citiz dans le territoire du SMMAG de 2021 à fin 2025

Citiz



x 30 de trajets en covoiturage dans le territoire du SMMAG de 2021 à fin 2025

SMMAG, M covoit' Lignes +



96 % de la population du SMMAG à moins de 600 mètres d'un arrêt TC en 2025

SMMAG

Déplacements : un enjeu également intra-métropolitain



22 %
des déplacements
sont liés au motif
travail

EMC²

1,32 million
de déplacements
quotidiens au sein de la
Métropole

EMC²

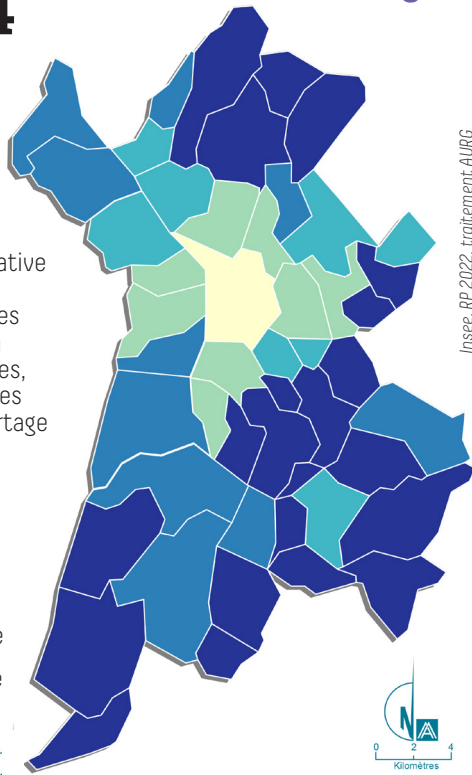
1 ménage sur 4
n'a pas de voiture
1 ménage sur 2 dispose
d'une seule voiture
1 ménage sur 3 possède
deux voitures ou plus

Insee, RP 2022

La densité urbaine et l'offre alternative à la voiture sont d'importants déterminants de la motorisation des ménages. Possession et utilisation de la voiture ne sont pas synonymes, la différence entre les deux pose des enjeux de stationnement et de partage des véhicules.

Nombre moyen de
voitures estimé par
ménage

- plus de 1,6 voiture
- entre 1,4 et 1,6 voiture
- entre 1,2 et 1,4 voiture
- entre 1 et 1,2 voiture
- moins de 1 voiture



Insee, RP 2022, traitement AURG

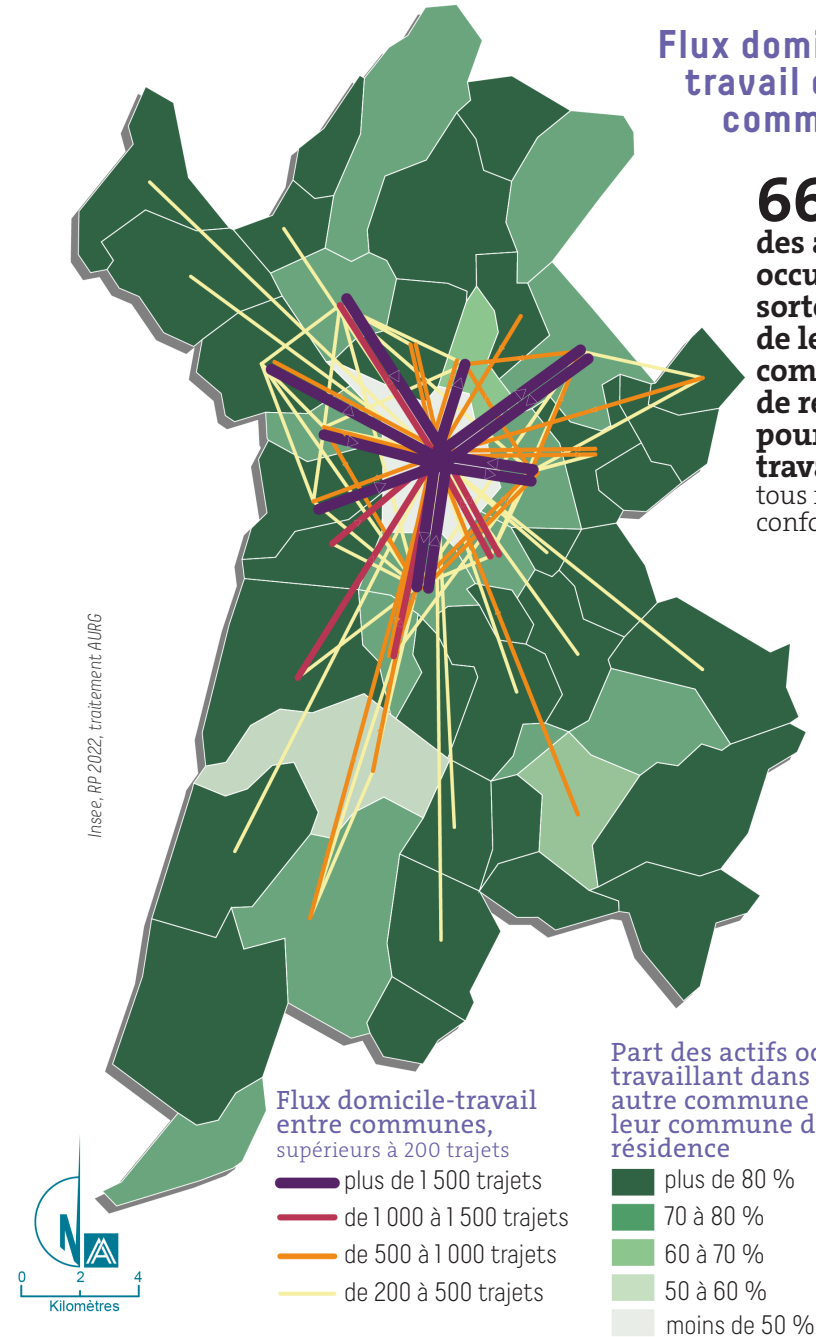
1 840 km
de voiries
métropolitaines dont
58 %
limitées à 30 km/h
en mars 2026

GAM

Taux de motorisation des ménages

Flux domicile-travail entre communes

66 %
des actifs
occupés
sortent
de leur
commune
de résidence
pour
travailler
tous modes
confondus



Insee, RP 2022, traitement AURG

Flux domicile-travail
entre communes,
supérieurs à 200 trajets

- plus de 1 500 trajets
- de 1 000 à 1 500 trajets
- de 500 à 1 000 trajets
- de 200 à 500 trajets

Part des actifs occupés
travaillant dans une
autre commune que
leur commune de
résidence

- plus de 80 %
- 70 à 80 %
- 60 à 70 %
- 50 à 60 %
- moins de 50 %

NOTES

NOTES



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

CS 50053
38031 Grenoble Cedex
04 76 59 59 59

grenoblealpesmetropole.fr



Avril 2026 – Conception : Grenoble-Alpes Métropole, AURG
Création graphique des couvertures : La Mine
Pictos : the noun project, Grenoble-Alpes Métropole
Cartes : AURG – Grenoble-Alpes Métropole